

SÉANCE ORDINAIRE 20 MAI 2014 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE DEUX-MONTAGNES TENUE LE VINGTIÈME JOUR DU MOIS DE MAI DEUX MILLE QUATORZE SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR NORMAND CLERMONT. LA SÉANCE DÉBUTE À DIX-HUIT HEURES QUINZE.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Sont présents formant quorum :

M. Normand Clermont, représentant de Pointe-Calumet, président

M. Yves Legault, représentant de Ste-Marthe-sur-le-Lac, vice-président

Mme. Manon Robitaille, représentante de Deux-Montagnes

M. Louis-Philippe Marineau, représentant de Saint-Joseph-du-Lac

Sont également présents :

Mme Guylaine Comtois, secrétaire-trésorière

M. Stéphane Giguère, dga Saint-Joseph-du-Lac

M. Alexandre Toméo, conseiller Pointe-Calumet

ADMINISTRATION

Résolution RT 056-05-2014

1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 20 MAI 2014.

Il est proposé par monsieur Louis-Philippe Marineau Appuyé de monsieur Yves Legault

Et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du 20 mai 2014 du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes.

PROCÈS-VERBAL

Résolution RT 057-05-2014

2.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 22 AVRIL 2014.

Il est proposé par monsieur Louis-Philippe Marineau Appuyé de monsieur Normand Clermont

Et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 22 avril 2014 du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes. Les membres du conseil confirment avoir reçu une copie du procès-verbal.

ADMINISTRATION

Résolution RT 058-05-2014

3.1 <u>DÉPÔT DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS D'AVRIL 2014.</u>

Il est proposé par monsieur Yves Legault Appuyé de madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu d'autoriser le paiement des comptes présentés sur la liste établie au 15-05-2014 au montant de 13 725.25 \$. La liste des comptes à payer est jointe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.



EXPLOITATION

Résolution RT 059-05-2014

4.1 <u>DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL D'EXPLOITATION DES ÉTANGS AÉRÉS PAR</u> LA FIRME AQUATECH SOCIÉTÉ DE GESTION DE L'EAU INC.

CONSIDÉRANT QUE la Régie de traitement des eaux de Deux-Montagnes, par

sa résolution RT-337-12-2011, a octroyé un contrat d'exploitation des étangs aérés à Aquatech, Société de

gestion de l'eau inc;

CONSIDÉRANT QUE les représentants de la firme doivent déposer à la régie un

rapport d'activités mensuel conformément aux clauses du

contrat;

Suivant la présentation par appel conférence de monsieur Stéphane Giguère,

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Louis-Philippe Marineau

Appuyé de madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu que le rapport mensuel du mois d'avril 2014 soit approuvé par le conseil d'administration de la régie. Le rapport est joint au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Résolution RT 060-05-2014

4.2 <u>DÉPÔT DU RAPPORT CORRIGÉ DE COMPILATION DES DÉBITS DE L'USINE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES POUR LE MOIS D'AVRIL 2014.</u>

Il est proposé par monsieur Louis-Philippe Marineau Appuyé de madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu que la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes approuve le rapport corrigé de compilation des débits de l'usine de traitement des eaux usées de la station d'épuration et la répartition entre les municipalités membres pour le mois d'avril 2014. Le rapport est joint au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

QUE la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes s'engage à transmettre au MDDEFP, au plus tard soixante (60) jours après la fin des travaux une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux avec l'autorisation accordée.

Résolution RT 061-05-2014

4.3 ACHAT REGROUPÉ DE PRODUITS CHIMIQUES POUR L'ANNÉE 2015.

CONSIDÉRANT le processus d'achat regroupé de produits chimiques sous

l'égide de la ville de Rosemère;

CONSIDÉRANT l'opportunité d'obtenir des économies importantes via un achat

regroupé;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Yves Legault

Appuyé de monsieur Louis-Philippe Marineau

Et unanimement résolu de mandater la ville de Rosemère, au nom du Regroupement d'achat Rive-Nord aux fins d'aller en appel d'offres pour et au nom de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes (RTDM) pour l'achat des produits chimiques de l'année 2015.

ET QUE la présente résolution soit transmise à madame Caroline Asselin, directrice des services juridiques et greffière de la ville de Rosemère.



Résolution RT 062-05-2014

4.4 FOURNITURES ET INSTALLATION D'UNE CLÔTURE DE TYPE OMÉGA DE 6 PIEDS À L'USINE D'ÉPURATION.

CONSIDÉRANT les réparations requises sur la clôture existante;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Louis-Philippe Marineau Appuyé de monsieur Yves Legault

Et unanimement résolu de procéder au remplacement de sept sections de clôture pour un montant de 6 410.00\$ plus les taxes applicables par la compagnie Clôture Fortin Inc.

La présente dépense est assumée par le poste budgétaire 02-415-00-522 et financée par le fonds de roulement pour un terme d'un an.

Résolution RT 063-05-2014

4.5 <u>DÉPÔT DE DEUX LISTES DE DOCUMENTS D'ARCHIVES POUR FIN DE DESTRUCTION</u>

Il est proposé par monsieur Yves Legault Appuyé de madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu que le conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux de Deux-Montagnes approuve les deux (2) listes de documents d'archives à détruire et autorise leur destruction. Les listes datées de mai 2014 sont jointes au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent s'exprimer a été tenue conformément à la Loi.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution RT 064-04-2014

6.1 LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 MAI 2014.

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par monsieur Louis-Philippe Marineau Appuyé de monsieur Yves Legault

Et unanimement résolu que la séance du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes soit levée. Il est 18h45.

NORMAND CLERMONT	GUYLAINE COMTOIS